



# Branche professionnelle du caoutchouc

Observatoire National de l'Evolution des Emplois

## COMPTE RENDU DE REUNION

<b>Date et lieu</b>	<b>Mardi 22 septembre 2009</b> , de 14h00 à 17h00 <b>Agefos PME</b> , 187 quai de Valmy – 75 010 Paris (salle Valmy)		
<b>Cadre</b>	Observatoire National de l'Evolution des Emplois (ONEE) 4 <sup>ème</sup> réunion de travail avec le cabinet ManExpert		
<b>Ordre du jour détaillé</b>	- Validation du compte-rendu du CPPO du 1er juillet 2009 - Point d'étape sur la cartographie des métiers, l'analyse prospective et l'élaboration des fiches métiers - Portrait statistique des salariés présents dans les différents métiers de la branche: définition du contenu et des modalités du recueil des données		
<b>Annexes au présent compte-rendu</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Powerpoint (point sur l'enquête quantitative et documents affiliés (notice, exemple de lettre et mail d'accompagnement, charte, tableau de recueil des données)</li><li>• Powerpoint sur l'enquête prospective</li><li>• Lettre et mail d'accompagnement final (proposé par UCAPLAST et SNCP)</li></ul>		
<b>Participants</b>	- SNCP - UCAPLAST	- CFDT - CFE CGC - CFTC - CGT - FO	- AGEFOS PME

### Historique de l'ONEE

<b>Date</b>	<b>Contexte</b>	<b>Thème</b>
<b>12 juin 2008</b>	1 <sup>ère</sup> réunion	- Présentation par Agefos PME de l'offre de services et échanges. - Présentation du questionnaire de recueil des attentes et des problématiques
<b>2 octobre 2008</b>	2 <sup>ème</sup> réunion	- Restitution par Agefos PME de l'analyse des questionnaires - Définition des orientations à mettre en œuvre
<b>8 janvier 2009</b>	3 <sup>ème</sup> réunion	- Validation du cahier des charges de l'appel d'offres
<b>26 février 2009</b>	4 <sup>ème</sup> réunion	- Choix des prestataires à auditionner
<b>5 mars 2009</b>	5 <sup>ème</sup> réunion	- Audition des prestataires
<b>26 mars 2009</b>	6 <sup>ème</sup> réunion	- 1 <sup>ère</sup> réunion de travail avec le cabinet Manexpert
<b>13 mai 2009</b>	7 <sup>ème</sup> réunion	- 2 <sup>ème</sup> réunion de travail avec le cabinet Manexpert
<b>1<sup>er</sup> juillet 2009</b>	8 <sup>ème</sup> réunion	- 3 <sup>ème</sup> réunion de travail avec le cabinet Manexpert

## 1. Validation du compte-rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2009

- La CGT demande que les positions des syndicats soient notées dans le compte-rendu.
- Le SNCP propose d'indiquer les positions des parties comme dans le compte-rendu de la CPNE.

### Décision:

Le compte-rendu du 1<sup>er</sup> juillet sera validé au prochain CPPO avec mention des positions des parties.

## 2. Portrait statistique des salariés présents dans les différents métiers de la branche : définition du contenu et des modalités du recueil des données

- MANEXPERT indique:

Le périmètre est fixé par les listes des entreprises fournies par le SNCP et UCAPLAST (adhérentes ou non).

Le recueil des informations se fera sur l'ensemble des sociétés tel que défini ci-dessus.

Le nombre de sociétés est de : 210.

Pour un effectif de branche estimé entre 54.000 et 56.000.

**Décision:** validé à l'unanimité.

- MANEXPERT propose de valider les documents nécessaires au recueil des données.
  - **Les données démographiques demandées : (tableaux de recueil)**

La CGT demande le rajout de la catégorie "Licenciement économique".

La CGC également et souhaite ainsi connaître ainsi le nombre de licenciements économiques.

La CFDT demande à voir la mutation au sein du groupe.

Le SNCP indique que les données recueillies seront brutes et que le motif de sortie n'est pas forcément détaillé entre un licenciement économique et un licenciement classique.

UCAPLAST demande à quoi sert de mettre un champ matricule ?

MANEXPERT indique que c'est pour faciliter le travail de l'entreprise qui pourra transmettre plusieurs tableaux, MANEXPERT les croisera avec ce champ.

### **Décision:**

- Ajout d'une ligne LICENCIEMENT MOTIF ECONOMIQUE si information disponible par l'entreprise.
- Enlever "autre" dans statut.
- Distinguer employés et techniciens.

Les tableaux de recueil sont validés.

- **La notice/ charte de confidentialité**

MANEXPERT indique la démarche et corrige certaines formulations ("la feuille indique" au lieu de "donne" page 2) Les dates indiquées seront à reconfirmer en fonction du planning choisi.

Les partenaires sociaux demandent d'indiquer "branche du caoutchouc" et non "des industries du caoutchouc".

**Décision:** Les documents sont validés.

- **Exemple de lettre et mail d'accompagnement**

MANEXPERT propose un exemple de lettre et mail d'accompagnement.

Décision: UCAPLAST et le SNCP enverront à ManExpert le mail d'accompagnement et le courrier qui sera à adresser aux entreprises de la branche avec les logos des fédérations patronales (cf docs joints).

Il sera mis les logos des fédérations patronales sur le courrier

- **Planning**

Envoi d'un mail avec un courrier d'accompagnement par MANEXPERT au plus tard le 29 septembre.

Décision: Planning validé qui pourra aller jusqu'à fin novembre pour la récolte des données car les résultats seront connus en janvier 2010.

### **3. Point d'étape sur la cartographie des métiers, l'analyse prospective et l'élaboration des fiches métiers**

- **Nomenclature des métiers**

MANEXPERT revient sur le document "nomenclature des métiers" vu en séance lors du précédent CPPO: des retours de la CFDT et des entreprises SNCP ont été fait (cf slide 2 powerpoint joint).

UCAPLAST explique qu'il n'y a pas eu de retours des entreprises car dans l'ensemble, les entreprises se reconnaissent dans cette nomenclature.

La CGT indique qu'ils ont fait déjà des remarques en séance.

MANEXPERT explique le fonctionnement du logiciel COMET.

La CFE CGC demande pourquoi certains métiers spécialisés pneus comme monteur TGV ne vont pas être décrit.

La CGT demande à construire et voir par la suite s'il y a des métiers spécifiques.

La CGT indique si les métiers sont dans la convention collective, il faut les prendre.

La CFE CGC préfère travailler sur les métiers cœur de métier mais ne pas creuser les métiers spécifiques, il faut juste les citer dans la nomenclature.

CFDT indique que les ouvriers multitâches ne sont pas dans la nomenclature.

MANEXPERT indique que cela dépend de la situation et de la formation de la personne.

FO précise qu'il faut identifier les métiers et non les gens concernés.

La CFDT et FO souhaitent permettre la reconnaissance des salariés ayant plusieurs métiers.

MANEXPERT propose donc de rajouter le métier:

- OPERATEUR POLYVALENT MULTIPOSTES en transformation caoutchouc/conducteur d'installation.

**Décision:**

Prise en compte des demandes de modifications.

MANEXPERT citera les métiers spécifiques avec une définition mais sans les décrire.

La nomenclature sera affinée au fur et à mesure de l'avancée du projet en fonction des retours des entretiens qualitatifs.

- **Prospective**

MANEXPERT présente les premières tendances de l'enquête prospective (cf powerpoint).

**Décision:**

Les premiers constats prospectifs seront envoyés par mail. Les partenaires sociaux enverront leurs remarques au cabinet MANEXPERT.

SNCP propose au cabinet MANEXPERT de lui donner le nom du contact au Ministère ayant une bonne connaissance du secteur.

### **4. Prochaine réunion de l'ONEE**

La prochaine réunion de l'ONEE est fixée au 7 janvier 2010 à 14h00.